




# AMAP ŒUFS LA FERME RICHART



CERNAY

Saison 2023/2024

Dans le cadre des activités de l'association ThurAmap, le présent contrat est signé entre																			
<b>Le producteur</b>		<b>Le consomm'acteur</b>																	
EARL RICHART - RICHART Antoine		NOM, prénom .....																	
125 Grand Rue 68480 ROPPEZTWILLER		Adresse .....																	
		Code postal, commune .....																	
<a href="mailto:earlrichart@yahoo.fr">earlrichart@yahoo.fr</a>		Mail .....																	
03.89.07.94.49 / 06.87.12.15.83		Tél .....																	
Les membres de ThurAmap reconnaissent être liés par les valeurs et les engagements de la <b>Charte de ThurAmap</b> (voir <a href="http://www.thuramap.fr">www.thuramap.fr</a> , onglet « Une Amap, c'est quoi ? »).																			
<b>LES PANIERS</b> : Le consomm'acteur souhaite acheter et le producteur souhaite vendre des paniers dont la composition est la suivante :																			
<b>Type de production</b> : Agriculture biologique, certifiée AB 																			
<b>COMPOSITION D'UN PANIER POUR TOUTE LA DUREE DE LA SAISON :</b>																			
Le consomm'acteur compose son panier en choisissant le nombre d'œufs qu'il souhaite acheter à chaque distribution, toutes les 2 semaines environ (voir détail des dates de distribution).																			
Œufs extra frais, de taille moyenne ou grosse, selon l'âge des poules pondeuses (moyens en début de ponte, puis plus gros).																			
		<table border="1"><thead><tr><th>QUANTITE</th><th>COUT</th><th>NOMBRE</th><th>TOTAL</th></tr></thead><tbody><tr><td>Demi-douzaine</td><td>2.00€</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Douzaine</td><td>4.00€</td><td></td><td></td></tr><tr><td>TOTAL PANIER</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>		QUANTITE	COUT	NOMBRE	TOTAL	Demi-douzaine	2.00€			Douzaine	4.00€			TOTAL PANIER			
QUANTITE	COUT	NOMBRE	TOTAL																
Demi-douzaine	2.00€																		
Douzaine	4.00€																		
TOTAL PANIER																			
Les œufs seront à disposition sur des plateaux à alvéoles, <b>le consomm'acteur devra prévoir une boîte</b> pour les transporter.																			
<b>Rappel</b> : Les œufs distribués sont extra-frais (pondus dans la semaine). Ils sont considérés comme extra-frais jusqu'à 9 jours après la ponte et comme frais jusqu'à 28 jours après la ponte.																			

<b>LES DISTRIBUTIONS</b> : Elles ont lieu <b>toutes les 2 semaines environ</b> pendant la durée de la saison au lieu et aux dates indiqués ci-après.	
<b>Durée de la saison pour le consomm'acteur:</b>	La saison commence le ..... et se termine le 15 mars 2024.
<b>Nombre total de distributions :</b>	La saison correspond à ..... <b>paniers.</b> (26 paniers pour la saison complète commençant le 14 avril 2023, répartis sur 24 distributions)
<b>Jours de distribution</b>	Les distributions ont lieu <b>les vendredis, entre 18h00 et 18h45.</b>
<b>Lieu de distribution</b>	Conciergerie complexe sportif - rue René Guibert - Cernay

